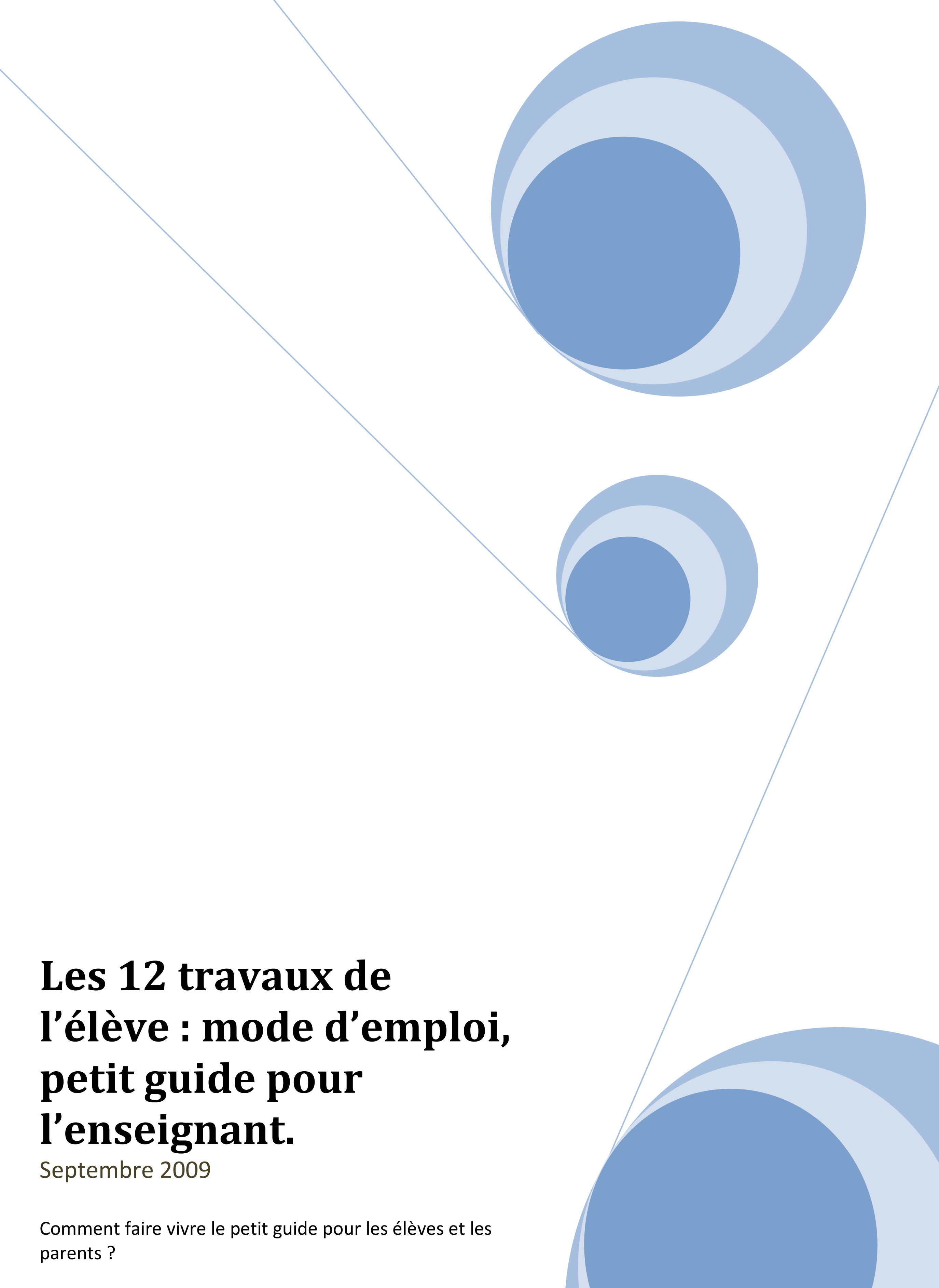


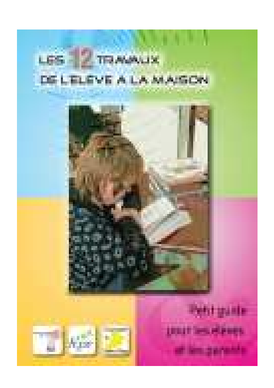
Les 12 travaux de l’élève : mode d’emploi, petit guide pour l’enseignant.

Septembre 2009

Comment faire vivre le petit guide pour les élèves et les parents ?

Circonscription de Valence d’Agen
IEN : Daniel PANTEIX
CPCEPS : Dominique Duverneuil

Ce document s'adresse aux enseignants et aux équipes de circonscription pour « faire vivre » le petit guide pour les élèves et les parents : « les 12 travaux de l'élève à la maison » distribué par l'Inspection Académique 82 et la FCPE 82 en début d'année scolaire à tous les enfants.



En effet, pour que ce guide soit efficace, il est utile que les enseignants aient une réflexion partagée sur le sujet « épineux » des devoirs.

Pour entamer toute discussion d'équipe, il paraît important d'être « au clair » avec les textes qui nous régissent et les résultats des recherches à ce sujet.

Les pages suivantes sont en quelque sorte un résumé de la « théorie ». Elles sont complémentaires aux documents mis en ligne sur le site de l'IA82 : « Questions vives », à la lettre pédagogique et pratique n°7 de l'IEN de Valence d'Agen, et aux animations pédagogiques menées en 2008-2009 le lien avec le projet départemental de M.Amédro, Inspecteur d'Académie : « Tout le monde peut apprendre ».

Cette lecture permettra aux équipes pédagogiques de pouvoir échanger en conseil des maîtres ou autres réunions sur des bases communes.

Il est intéressant, aussi, lors de ces réunions de concertation d'exprimer les « représentations » de chacun du « rôle des devoirs », de lister sans « gêne » les pratiques courantes (supports utilisés, consignes données, temps estimé, correction des devoirs, aspects matériels…). Un questionnaire, en fin de ce document, peut servir à faire émerger ses représentations.
Il restera ensuite de mettre en corrélation ses représentations et « la théorie » pour élaborer des attentes communes harmonisées sur le cycle, sur l'école…

Concrètement, il s’agira, avec les élèves, de faire noter dans l’agenda le « travail à faire » en respectant les consignes du « petit guide pour les élèves… » ; soit 12 consignes possibles différentes :

Travail demandé : 

1. Apprendre la leçon : sur …, dans le classeur de…, le cahier de …
2. Apprendre par cœur : la leçon sur … dans le classeur de… ou le cahier de …, la table de…, les doubles, les mots, les sons, le texte pour la dictée.
3. Faire l’exercice : sur…, page …, numéro…
4. Copier : la poésie, la leçon sur …, dans le cahier de …ou sur une feuille.
5. Finir : de colorier une carte, le dessin de la poésie, de recopier une leçon.
6. Réviser pour l’évaluation de….: la ou les leçon(s) sur…,les exercices , les cartes…,la conjugaison…
7. Apprendre la poésie : la ou les strophe(s) … , jusqu’à …
8. Lire : le ou les chapitre(s) du livre …., le texte…., l’album…
9. Lire : les documents …, les textes… sur … et se questionner
10. Faire une enquête, des recherches sur… pour savoir…
11. Apporter : des objets, du matériel, des documents sur… pour…
12. Rédiger un texte sur…, une phrase sur…

Les premières semaines de l’année scolaire les enseignants travailleront aussi avec les élèves sur les autres « cases » du guide : l’attente de l’enseignant (case verte) et comment faire à la maison ? ( ). Il sera utile, lors de la correction du travail de discuter et de prendre en compte les remarques des élèves concernant leurs difficultés (organisation, oublis, complexité…)

Ces remarques permettront l’évolution de cette réflexion.

Bien sûr, les enfants doivent avoir avec eux leur « petit guide » pour pouvoir y travailler en classe avec l’enseignant et à la maison avec leurs parents. C’est pourquoi il faut penser à la faire conserver « en bon état » dans le cahier de devoirs, la chemise, l’agenda….

En cours d’année scolaire, un relevé d’un agenda par classe peut permettre de faire un bilan intermédiaire sur le respect des consignes, la diversification des typologies de devoirs, la quantité donnée, l’harmonisation sur l’école…

Bonne lecture et « bon travail » !

LES DEVOIRS : QUE DISENT LES TEXTES ?

L'arrêté du 23 novembre **1956** aménage les horaires des écoles primaires et inscrit **les devoirs pendant le temps scolaire.** En application de cet arrêté, la circulaire du 23 novembre 1956 supprime sans équivoque les devoirs à la maison, retenant des arguments d'efficacité et de santé.

« Six heures de classe bien employées constituent un maximum au-delà duquel un supplément de travail soutenu ne peut qu'apporter une fatigue préjudiciable à la santé physique et à l'équilibre nerveux des enfants. Enfin, le travail écrit fait hors de la classe, hors de la présence du maître et dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises, ne présente qu'un intérêt éducatif limité. En conséquence, aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe.
Cette prescription a un caractère impératif et les inspecteurs départementaux de l'enseignement du premier degré sont invités à veiller à son application stricte. Libérés des devoirs du soir, les enfants de 7 à 11 ans pourront consacrer plus aisément le temps nécessaire à l'étude des leçons. »

La circulaire du 17 décembre 1964 ajoute même une précision et porte l'interdiction aux « *écrits à exécuter hors de la classe* », puisque certains enseignants interprètent les textes en déclarant ne pas donner des devoirs mais des exercices écrits.

Les études dirigées sont installées par la circulaire du 6 septembre 1994 pendant le temps scolaire, pour apporter une aide personnalisée et méthodologique à chaque élève afin « *de prévenir les risques d'échec et de réduire les difficultés provenant des inégalités des situations familiales* ». L'interdiction des devoirs à la maison demeure « *Dans ces conditions, les élèves n'ont pas de devoirs écrits en dehors du temps scolaire. A la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou à des leçons à apprendre* ».

L'arrêté du 25 janvier 2002 promulgue les horaires et les nouveaux programmes. Les études dirigées n'apparaissent plus dans un horaire spécifique. Elles ne disparaissent pas pour autant, mais le choix de leur introduction est laissé aux maîtres « *en fonction des besoins particuliers d'une classe tout au long de l'année ou pendant une période déterminée* ».

Aujourd'hui, les programmes de 2008 ne parlent plus d'étude dirigée mais des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté sont mis en place. Les devoirs à la maison restent interdits ; le travail oral et les leçons sont autorisés. Il est à noter qu'aucun texte ne demande aux enseignants de prescrire un travail aux élèves après la journée de classe.

LE POINT SUR LA RECHERCHE:

De nombreuses recherches, notamment anglo-saxonnes, ont montré qu'à partir du cycle 3 nous favorisons l'apprentissage et la réussite de nos élèves si nous prescrivons de façon appropriée et réfléchie des devoirs à faire à la maison.
Ces études ont mesurées que les élèves qui font du travail à la maison réussissent mieux que ceux qui n'en font pas si ces devoirs sont corrigés et reçoivent des commentaires (d'enseignement) de la part des enseignants et ce principalement en français et en math.

Mais ces recherches indiquent toutefois que cet effet serait négligeable à l'élémentaire, modérément important au collège et très important vers la fin du secondaire. Leur seul but est d'encourager une bonne attitude à l'égard de l'école. **« Apprendre à faire ses études »**
lire : « mots de passe pour mieux enseigner » 2° éd, C.Gauthier, JF Desbiens, S Martineau, Presses de l'université de Laval, et « enseigner » V Dupriez et G Chapelle,PUF

POUR QUE CE TRAVAIL SOIT UNE AIDE, ÉVITONS D'EN FAIRE UN HANDICAP.

QUELQUES ARGUMENTS CONTRE LES DEVOIRS « IRRÉFLÉCHIS » DONNÉS À LA MAISON (DEVOIRS À LA MAISON : 50 ANS DE TRAVAIL AU NOIR – IA DU NORD)

Un argument démocratique :
« *Laisser les élèves et leurs familles seuls face aux devoirs et leçons est source d'iniquité* », constate le Haut conseil de l'évaluation de l'école. En 1985, un rapport de recherches de l'INRP montre comment le travail scolaire constitue un facteur de sélection sociale, les parents des classes défavorisées ne pouvant apporter l'aide qu'apportent les parents instruits. Les conditions matérielles sont aussi inégales (bureau ou table de la cuisine…), et les outils de documentation nécessaires sont parfois inexistants (dictionnaires, encyclopédies). Une autre recherche de l'INRP, en 1992 confirme que le renvoi du travail personnel à la maison pénalise massivement les élèves des catégories socioprofessionnelles défavorisées, alors que ces mêmes élèves obtiennent des résultats proches de ceux de leurs camarades quand le travail est fait en classe.

UN ARGUMENT SANITAIRE
Les élèves de l'école primaire sont jeunes, certains n'ont même que 6 ans au cours préparatoire. « *Le développement normal physiologique et intellectuel d'un enfant de moins de onze ans s'accommode mal d'une journée de travail trop longue* », disait la circulaire du 29 décembre 1956. Certains élèves ont une journée plus longue que celle d'un adulte salarié (garderie, cantine, étude). Il faut noter également que les bons élèves réalisent leurs devoirs plus rapidement que les élèves en difficulté.

DES ARGUMENTS PÉDAGOGIQUES

Les devoirs donnés sont au mieux des applications des leçons faites en classe (jamais de leçons nouvelles), mais ils peuvent être aussi disparates, mal centrés sur les notions importantes. Certains exercices sont mal expliqués, ont des consignes ambiguës. Le plus souvent, l'élève a besoin de la relance d'un adulte avisé. Outre les inégalités des aides, on constate des interventions trop appuyées (c'est l'adulte qui fait l'essentiel du devoir, lequel perd alors tout intérêt) ou des oppositions de méthode entre les parents et les enseignants (par exemple, les techniques opératoires). La correction des devoirs en classe pose aussi des problèmes. Elle peut prendre du temps en début de journée, ou être faite trop rapidement, ou pas du tout. Le suivi individuel apparaît rare et ne conduit pas l'élève à produire un travail appliqué.

MAIS,…..

il n'est pas bon non plus que l'enfant, sitôt rentré de l'école, « balance » son cartable dans un coin pour se précipiter, sur sa console de jeu ou sur un programme de télévision, il peut prendre un temps pour parler, faire du vélo, ...mais…

EVITER LE CYCLE INFERNAL

Manque de connaissances – Difficultés scolaires, échec – perte de confiance, agressivité, apathie, manque de travail personnel, manque de connaissances…

Eviter les remarques blessantes, menaçantes et les lapalissades sur les cahiers d'évaluation, les livrets scolaires : « manque de travail personnel, devoirs non faits, leçons non sues, révisions insuffisantes, définitions mal apprises, … » En effet les élèves les plus faibles n'apprennent pas bien…chez eux ! De plus, nous sommes à l'école primaire…

LES DEVOIRS À LA MAISON, UNE QUESTION PÉDAGOGIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

« L'idée selon laquelle un déclic magique s'opérerait au moment où l'enfant révise sur la table de la salle à manger avec la télévision en fond sonore relève du pur fantasme. Pourquoi diable se mettrait-il soudain à comprendre seul ce que l'on n'a pas pu ou su lui faire saisir en classe ?

D'ailleurs, il faut s'être assis à côté d'un élève qui n'y arrive pas pour mesurer la complexité souterraine d'un apprentissage. Ainsi, les professeurs qui participent à l'aide aux devoirs dans d'autres matières que la leur trouvent finalement bien exigeants leurs autres collègues !

C'est en prenant lui-même en charge la révision préparatoire à ses évaluations que le professeur en mesure mieux le niveau d'attente. » *Sylvain Grandserre (les devoirs à la maison, une question pédagogique, sociale et politique)*

L'INTERCOMPRÉHENSION ENTRE LES PARENTS ET L'ÉCOLE

Différents sondages montrent pourtant que les parents d'élèves (qui ignorent souvent les arguments pédagogiques et démocratiques) se déclarent largement favorables aux devoirs à la maison, les enseignants aussi de manière majoritaire. La recherche de l'INRP (1985) évoquée plus haut révèle que paradoxalement, sans travail scolaire le soir, les parents non instruits perdent tout lien avec les maîtres.
Les travaux de Chauveau et Rogovas (1992) montrent que l'intercompréhension entre les parents et l'école joue un rôle déterminant dans la réussite au CP (cas de la méthode critiquée par les parents, où l'apprentissage est rendu plus difficile).

DE VRAIS FAUX ARGUMENTS

La préparation à la sixième (argument présenté pour les devoirs) peut se faire par l'apprentissage de la gestion du cahier de textes, des leçons, le développement de la mémoire et surtout le travail fait en classe vingt-quatre heures par semaine. La quantité et la qualité du travail écrit et personnel réalisé en classe augmentent normalement au cycle 3. Les exigences, la rigueur s'installent sous le regard du maître.
Faudrait-il donner des devoirs en grande section de l'école maternelle pour préparer les élèves aux devoirs du CP ? Le Haut conseil de l'évaluation à l'école déplore que les enseignants du second degré n'étudient pas de manière collective les charges de travail des élèves, la finalité des devoirs et leçons.

AIDER LES ÉLÈVES À APPRENDRE

Les pédagogues (avec G. de Vecchi et les ouvrages qui ont suivi l'introduction des études dirigées) savent qu'il faut apprendre à apprendre une leçon en classe, réfléchir aux méthodologies possibles avec le maître. En rentrant chez lui, l'élève doit savoir pourquoi il apprend telle leçon, comment il peut le faire et comment et sur quoi il sera interrogé. Tout un programme.
Gérard de Vecchi, dans *Aider les élèves à apprendre*, montre l'importance de la métacognition. Rendre un apprenant conscient de sa façon de procéder, c'est l'aider à améliorer sa démarche. Une première étape consiste à aider l'élève à identifier sa propre démarche et à comprendre qu'il existe différentes manières d'apprendre.

QUEL TRAVAIL À LA MAISON ? LES « TYPOLOGIES » DE DEVOIRS

La recherche de Rutherford et Foyle (1988) a inventorié 4 types de devoirs:

- les devoirs de préparation
- les devoirs de pratique et d’application
- les devoirs de prolongement
- les devoirs d’enrichissement et créatifs

LES DEVOIRS DE PRÉPARATION

Ils visent à donner à l'élève une connaissance minimale d'un sujet avant d'aborder une leçon en classe. Généralement, il s'agit de lectures de documents variés, ou de révisions en vue, par exemple, de la dictée.
L'efficacité de ces devoirs est prouvée à partir du moment où les directives sont claires et le travail donné, approprié et adapté aux élèves.

LES DEVOIRS DE PRATIQUE ET D'APPLICATION.

Il s'agit des devoirs les plus utilisés. Ils sont censés renforcer les acquis d'une leçon antérieure.
Il s'agit aussi de renforcer les automatismes.
Mais, une liste d'exercices sur des acquis peu ou pas atteints risque de faire répéter aux élèves des erreurs.
Cooper, Moisan et Roger regrettent que ces devoirs soient rarement individualisés et basés sur les progrès des élèves.

LES DEVOIRS DE PROLONGEMENT, D'ENRICHISSEMENT ET CRÉATIFS.

Ils sont censés permettre d'étendre les connaissances des élèves à de nouveaux concepts.
Ils doivent mettre des concepts dans un nouveau contexte.
Mais, on peut craindre que ces devoirs creusent les inégalités sociales.

QUEL TRAVAIL À LA MAISON ? Benard Appy http://appy.ecole.free.fr/actualites/ress0014.pdf

« Certains élèves disent à leurs parents qu'ils « n'ont rien à faire » pour le lendemain. D'autant plus volontiers qu'ils ne notent rien sur leur cahier de textes. Cela n'est pas normal et cela devrait inquiéter les parents. Cette inquiétude ne peut naître que si l'enseignant a informé les familles en début d'année de ses exigences (réunion, mot dans le cahier…)
En effet, il y a d'abord **les leçons à apprendre**, certaines à connaître par cœur (orthographe comprise selon le niveau) d'autres à étudier suffisamment pour pouvoir répondre à des questions s'y rapportant. Le préciser à l'élève et sur l'agenda.

Il est aussi essentiel que les enfants prennent **l'habitude de lire** à la maison, et pour cela il faut que les parents **et l'école** veillent à leur constituer une petite bibliothèque.
L'**illustration** des leçons d'histoire, de géographie, de sciences peut se terminer à la maison. Tout comme le **dessin** qui accompagne une poésie. Mais il s'agit d'avoir appris à l'école à le faire.
Attention, concernant les **recherches documentaires**, les parents n'ont pas les mêmes moyens, par conséquent l'école doit fournir un ensemble de documents que les élèves peuvent à la maison : lire, trier, organiser, montrer aux parents.
Il est possible de reprendre un exercice de français ou de mathématiques qui n'a pas été réussi en classe par l'enfant en s'appuyant sur la correction faite par le maître et/ou recopiée par l'élève. »

Il ne faut toutefois pas exagérer la durée de toutes ces tâches. Lorsque l'enfant revient de l'école, il faut lui laisser le temps de "décompresser" (le temps du goûter par exemple ou de jouer un temps). Après quoi, il fait des activités du type décrit ci-dessus pendant une heure grand maximum en fin de CM2. Et cela suffit. Ne pas surcharger non plus les week-ends, les jours fériés et les vacances…

Questionnaire : réflexion initiale sur la question des devoirs à la maison.

1. Pourquoi je donne des devoirs ?
2. Qu'est-ce que je donne comme devoirs ?
3. Sur quel support, je fais prendre les devoirs (agenda, cahier de texte, autre …) ?
4. Sur quel(s) support(s)les élèves font leur devoirs (cahier de devoirs, du soir, de brouillon, feuilles…) ?
5. a. Comment je donne les devoirs (au jour le jour, sur la semaine, la quinzaine…)

   b. Est-ce-que je donne plus, moins ou autant de devoirs la veille d'un week - end prolongé, de vacances… sont-ils différents… ?

6. Qu'est-ce que je fais de ces devoirs dans ma pratique ? (vérification, correction, rétroaction, exploitation…)

7. Y-a-t-il eu une information faite en direction des parents ? (quand, sous quelle forme, quel contenu…)

8. Y-a-t-il eu une information faite en direction des élèves ? (quand, sous quelle forme, quel contenu…)

9. Est-ce que je travaille en classe une ou des méthode(s) pour faire les devoirs ? Si oui, laquelle (lesquelles) ?

10. Quelles sont mes exigences concernant la réalisation de ces devoirs (par cœur, compréhension, application, orthographe, tenue de l'agenda, du cahier de devoirs….) ?

11. A combien de temps(en moyenne) j'estime que les élèves passent à faire les devoirs tous les soirs ?

12. Y-a-t-il des élèves qui ne font pas (de façon régulière) les devoirs ? Si oui, comment je réagis ?

Autres remarques, questions, problèmes, ….que j'aimerais aborder au sujet des devoirs :